



Une fleur, une vie
Pour honorer nos tout petits

Communiqué

Un évènement inédit se prépare :

En partenariat avec la Fondation Services Funéraires de Paris

Une fleur, une vie
Pour honorer nos tout petits

Le samedi 4 mai 2013 de 11h à 19h

Sur le parvis de la Mairie du 14^e arrondissement de Paris

Une journée de sensibilisation au deuil périnatal pour rassembler des personnes ayant été touchées par la perte d'un bébé pendant la grossesse ou autour de la naissance.

Chacun viendra poser une fleur pour créer ensemble
un immense bouquet
en mémoire de celui ou celle qui n'a pu naître, est né mort
ou est mort peu après sa naissance.....

Les associations et auteurs œuvrant dans le domaine
du deuil périnatal seront présents.

Sous le signe de la rencontre et de la création,
il s'agit de transmettre un message d'espoir.

Au programme :

- 11h : **Début de création du bouquet** devant la Mairie. Les fleurs seront en vente sur place et via notre site internet pour celles et ceux qui ne pourront pas se déplacer.
Animations diverses, stands des associations, librairie.
- 14h30 : **Mot d'accueil**
- 15h30 : **Un spectacle pour enfants** : *Les aventures extraordinaires de JJ Penny* de Jade J et la Cie Subrioso Saltat. Une lapine qui raconte avec simplicité et imagination la disparition de sa sœur. Entrée libre.
- 17h30 : **Création de danse Butô** : Fukai-Puits profond de la Cie Human Dance » Interprètes : Françoise Jasmin (danse) et David Block (composition musicale). Le masque Nô Fukai/puits profond, incarne une femme ayant une profonde expérience de la vie et de ses souffrances et le profond amour d'une mère à la recherche de son enfant disparu. Entrée libre.

Ces deux spectacles seront donnés dans une salle annexe de la mairie

Organisateurs :

Initié par les associations œuvrant dans le domaine du deuil périnatal en France, un collectif de quatre associations a créé le projet « Une fleur, une vie » :

Adep 56 « Accompagner le Deuil Périnatal » à Lorient (56)

www.ade56.org

Association dont le but est l'accompagnement des familles endeuillées par la mort d'un bébé pendant la grossesse, à la naissance ou dans les premiers jours de vie et sensibilisation du public sur les conséquences du deuil périnatal.

Contact : Françoise Plunian au 06 24 19 46 92

AGAPA à Paris

www.agapa.fr

Créée en 1994, l'association AGAPA propose un accueil, une écoute et un accompagnement à des personnes exprimant des souffrances liées à la perte d'un enfant à la naissance ou à une grossesse qui n'a pu être menée à terme, quelle qu'en soit la raison : interruptions spontanées, médicales ou volontaires.

Contact : Guillemette Porta au 06 75 64 81 35

L'Enfant sans nom - parents endeuillés à Thiers

www.lenfantsansnom.free.fr

L'enfant sans nom – parents endeuillés a été fondé en 2000 pour faire changer la loi régissant l'inscription à l'état civil des enfants nés morts avant 6 mois de gestation. Elle soutient dans leur deuil des parents dont le bébé est mort pendant la grossesse ou autour de l'accouchement, sensibilise l'opinion publique à ce deuil particulier et propose un espace d'expression pour briser le silence d'un tabou.

Contact : Sophie Helmlinger au 06 79 84 75 36

Naître et Vivre à Paris

www.naitre-et-vivre.org

Naître et Vivre est une association mobilisée contre la mort inattendue du nourrisson, et l'accompagnement des parents et de toute personne en deuil d'un tout petit. Ses axes principaux sont de rassembler les parents endeuillés, favoriser la recherche médicale pour l'étude et la prévention, informer le public et tous les professionnels concernés au sujet de la prise en charge et de la prévention, accompagner et soutenir les parents dans leur parcours de deuil.

Contact : Myriam Morinay au 06 61 36 93 52

Contact presse :

Elisabeth Martineau, coordinatrice « Une fleur, une vie »

06 09 32 03 58 elisabeth.martineau@wanadoo.fr

ou l'une des personnes listées ci-dessus.

 Retrouvez-nous sur
Facebook



Notre site : www.unefleurunevie.org

Une fleur, une vie – Pour honorer nos tout petits

Un collectif d'associations géré par l'association l'Enfant sans nom – Parents endeuillés

Siège social en mairie de Chalon sur Saône – Siège administratif 12 avenue Jean Jaurès 63300 Thiers



MAIRIE DU 14^e ARRONDISSEMENT DE PARIS

